

<b>VOLET</b>	<b>RESTAURATION ET ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES</b>		<b>Code Fiche Action</b>				
<b>THEME</b>	<b>Reconquête du lit majeur</b>		<b>B1A</b>	<b>1b</b>			
<b>ME / TPCE</b>							
<b>Cours d'eau</b>	<b>Bief Salé</b>		<b>Priorité</b>	<b>I - 1</b>			
<b>Commune(s)</b>	<b>Commune de Tourmont</b>		<b>Lancement</b>	<b>2016</b>			
<b>Compatibilité PDM</b>	<b>MIA0202 - MIA0203</b>						
<b>Intitulé du Projet</b>	<b>Renaturation du Bief Salé au niveau de sa confluence avec l'Orain</b>						
<b>CONTEXTE</b>							
<b>Problèmes identifiés</b>							
<p>A la suite de l'étude géomorphologique réalisée en 2009-10, 5 secteurs présentant une forte incision et une qualité physique et habitationnelle particulièrement dégradée ont été retenus pour faire émerger un projet de renaturation du lit de la rivière. Lors de la première partie du contrat et dans le cadre de la fiche C2-7, 3 premiers sites ont fait l'objet de rencontres avec les exploitants agricoles directement concernés afin de préciser la faisabilité socio-économique des projets. Le bilan de ces rencontres fait ressortir deux sites pour lesquels l'acceptabilité agricole apparaît suffisante pour approfondir les études de conception : le site de l'Orain sur la commune de Tourmont au niveau du moulin de Villerserine et le Bief Salé au niveau de sa confluence avec l'Orain. La présente fiche action concerne les études opérationnelles et la réalisation des travaux pour le site du Bief Salé.</p>							
<b>Objectifs</b>							
Réaliser le projet de renaturation du Bief Salé au niveau de sa confluence avec l'Orain (env. 750 m)							
<b>Conditions d'exécution</b>							
<ol style="list-style-type: none"> <li>Engagement des projections foncières par la SAFER et approbation par les exploitants concernés des mesures compensatoires aux emprises mobilisées pour le projet (échange/attribution de nouvelles parcelles, indemnités,...)</li> <li>Réalisation et approbation des études d'avant-projet et de projet en concertation avec les riverains</li> <li>Montage des dossiers réglementaires et obtention des autorisations administratives</li> <li>Suivi du linéaire renaturé après travaux.</li> </ol>							
<b>Indicateurs d'efficacité</b>							
<ol style="list-style-type: none"> <li>Approbation du projet par la Communauté de Communes du Comté de Grimont Poligny</li> <li>Amélioration du fonctionnement hydromorphologique et du potentiel biologique du site après renaturation.</li> </ol>							
<b>MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF</b>							
<b>Coûts prévisionnels (en €)</b>			<b>Coût H.T.</b>	<b>Coût T.T.C.</b>			
1.	Maîtrise d'œuvre (Avant-projet détaillé, suivi des travaux,...)		25 000	30 000			
2.	Topographie, études complémentaires, dossiers réglementaires		12 000	14 400			
3.	Réalisation des travaux de restauration		150 000	180 000			
4.	Evaluation et suivi du secteur avant et après renaturation : état initial		10 000	12 000			
	<b>Total</b>		<b>197 000</b>	<b>236 400</b>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>							
	<b>Année</b>	<b>Coûts (TTC en €)</b>	<b>Participation financière</b>				
			<b>MO</b>	<b>AERMC</b>	<b>CRFC</b>	<b>CG39</b>	<b>ETAT</b>
	2015						
	2016						
1.2	2017	44 400	20%	50%	15 à 30%	15 à 30%	
3	2018	180 000	20%	50%	15 à 30%	15 à 30%	
4	2019	12 000	20%	50%	15 à 30%	15 à 30%	
<b>Maitrise d'ouvrage</b>							
1,2,3,4 : Communauté de Communes du Comté de Grimont Poligny							
<b>Conditions d'aides</b>							
*financement au prorata de la participation des autres financeurs, selon les dotations budgétaires annuelles et les crédits disponibles ainsi que sur les dispositifs en vigueur à la date du dépôt de la demande de subvention							
** financement sous réserve de la disponibilité des crédits sur l'enveloppe annuelle allouée							